

ATELIER 2 : évaluation des conséquences économiques pour le territoire du changement en agriculture

Animateur : Laurent Grimault (Creseb) – laurent.grimault@region-bretagne.fr

Rapporteur de l'atelier lors de la table ronde n°2 de l'après-midi : P. Dupraz (UMR Smart – Inra)

1 - Contexte : différents facteurs vont intervenir dans les changements d'agriculture nécessaires à la reconquête de la qualité de l'eau : les dynamiques agricoles du territoire, les politiques publiques, les systèmes et pratiques agronomiques, l'historique du territoire. Ces évolutions ont un impact économique sur les exploitations, sur les territoires et pour la filière agricole. Les conditions socio-économiques de mise en œuvre de ces évolutions doivent donc être évaluées afin de garantir leur faisabilité et donc leur mise en œuvre sur les territoires.

2 - Objectifs de l'atelier :

- échanger sur les attentes des acteurs de la gestion intégrée de l'eau pour évaluer les conséquences économiques d'une évolution des pratiques agricoles,
- présenter de manière pédagogique des modèles économiques afin d'échanger sur l'intérêt et les limites d'une simulation économique à différentes échelles,
- réaliser un focus sur les instruments économiques pour accompagner une évolution des pratiques agricoles.

Cet atelier apportera quelques premiers éléments de réponse mais il vise également à discuter les contours d'un projet collaboratif sur des territoires volontaires.

3 - Exposés introductifs aux débats [[> lien vers la webTV](#)]

Suite à la présentation par le Président de la CLE de la Baie de Douarnenez du diagnostic socio-économique réalisé sur son territoire, deux outils scientifiques ont été présentés :

- Le modèle économique développé dans le cadre du projet SANCRE (UMR Smart – Inra) qui a permis de simuler l'impact économique global (y compris sur les filières amont et aval) d'un choc sanitaire sur un cheptel de bovins en Bretagne,
- Le diagnostic agraire et l'évaluation de projet (UFR Agriculture comparée – AgroParisTech) mis en œuvre sur un territoire localisé dans le bocage vendéen qui a permis :
 1. une compréhension des dynamiques agraires locales et l'identification des différents systèmes de production présents,
 2. d'évaluer l'impact de systèmes bovins herbagers économes pour les agriculteurs et à l'échelle de la collectivité dans son ensemble.

Enfin, les résultats d'une étude conduite en Bretagne pour comparer des instruments économiques permettant d'accompagner les évolutions ont été présentés

4 - Les échanges entre l'ensemble des participants de l'atelier sont synthétisés au travers des points et questionnements proposés ci-après.

Intérêt d'un diagnostic socio-économique à l'échelle d'un territoire : la réalisation d'un diagnostic socio-économique à l'échelle d'un territoire (SAGE par exemple) permet :

- d'avoir une connaissance des équilibres et du poids des différents secteurs économiques sur ce territoire (forte demande de la part des acteurs économiques),
- d'objectiver certains échanges avec les acteurs économiques du territoire et mieux comprendre des logiques économiques qui sous-tendent le choix de certains acteurs économiques.

Outre un état des lieux (photographie), il serait intéressant de pouvoir intégrer un aspect dynamique en observant l'évolution du poids de différents secteurs d'activités ?

La mise en œuvre d'une simulation économique d'une évolution de pratiques / de systèmes agricoles à l'échelle du territoire permettrait d'intégrer un aspect dynamique et de mesurer les **impacts directs et indirects** (impacts sur les filières amont-aval et l'ensemble des emplois induits par la production agricole, bénéfiques d'une reconquête de la qualité de l'eau, ...).

Dans le cadre du projet de recherche SANCRE, l'impact économique d'un choc sanitaire temporaire est simulé à l'aide d'un modèle économique. Dans le cadre d'un changement de pratiques / de système agricole, il s'agirait d'un **changement permanent impulsé et contrôlé**.

Notion d'échelle : quelle est la bonne échelle ? Quelles interactions entre les échelles ?

Pour les filières, le territoire de bassin versant n'a pas de réalité politique ou économique : elles se positionnent à une échelle supra bassin versant. Il serait intéressant de réfléchir aux liens possibles et à envisager entre les échelles et les différents documents de planification, tels que le SCOT intégrant l'aménagement du territoire et le développement économique : diagnostic conjoint, ... ?

La conduite d'une telle simulation nécessite en amont une réflexion sur les hypothèses d'entrée dans le modèle. La simulation conduite dans le cadre du programme de recherche SANCRE s'appuie sur des hypothèses de départ dont les conséquences sont relativement connues (la fièvre aphteuse). Dans le cadre d'une simulation de l'impact économique d'un changement de pratiques ou de systèmes, les trajectoires et/ou les évolutions ne sont pas nécessairement connues et/ou partagées. Les hypothèses de départ et les données d'entrée du modèle sont donc à construire en amont.

La conduite d'une telle simulation économique nécessite **d'associer l'ensemble des acteurs** afin d'intégrer :

1. dans la mesure du possible, **la stratégie des filières et des agriculteurs** : l'évolution de l'agriculture s'opère en fonction des choix individuels de l'agriculteur, de la conjoncture et des opportunités. Des restructurations très importantes sont à prévoir dans le cadre des installations de nouveaux agriculteurs. Comment ces « événements » peuvent-ils être pris en compte dans une simulation économique ?

2. la nécessaire **adaptation des filières, des collectivités et des consommateurs** (quel marché pour de nouveaux produits ?) dans le cadre d'une évolution des pratiques / des systèmes agricoles. Par exemple :

- le développement des systèmes herbagers avec une production de lait équivalente ou légèrement moindre implique des surfaces cultivées moindre nécessitant par exemple de compenser la production de certaines cultures (ex : blé) à l'échelle du territoire,
- la consommation d'œufs bio qui stagne en France.

Le patrimoine et les stratégies patrimoniales :

- Comment intégrer l'évolution de la valeur patrimoniale du foncier en lien avec l'usage des sols (forte augmentation dans les zones littorales) ?
- Dans le cadre de systèmes avec une meilleure valorisation à l'hectare, une meilleure valorisation du foncier à long terme peut-elle être envisagée ?
- Comment intégrer l'influence sur **l'aménagement du territoire** de l'évolution des pratiques / des systèmes agricoles ?

Les biens non marchands

- Comment intégrer le coût pour la collectivité des services non marchands rendus par l'agriculteur (entretien des haies, ...) ?
- Comment intégrer la valeur économique non marchande des biens environnementaux (privés et collectifs) afin de pouvoir disposer d'éléments pour quantifier les bénéfices attendus d'une reconquête de la qualité de l'eau ?

La mesure de la valeur d'usage d'un lieu (motivation d'une personne pour venir sur ce lieu) est faisable (des outils existent) mais complexe car réalisé au travers d'enquêtes et spécifique à un site donné (exemple : une valeur estimée d'une plage au travers d'enquêtes ne sera pas la même pour une autre plage).

Les externalités telles que les coûts de dépollution

- Comment intégrer l'augmentation éventuelle de la **valeur ajoutée des produits** : un changement de pratiques et/ou de système pourrait impliquer une baisse des quantités produites mais une meilleure qualité induisant une plus forte valeur ajoutée des produits.
- Comment intégrer le **comportement d'acteurs extérieurs non maîtrisable** a priori (prix que le consommateur est prêt à payer, marchés mondiaux, importations, fin des quotas, changement climatique, transition énergétique ...) ?

Les facteurs du changement de pratiques / de système agricoles

- quelle est la place de l'action volontaire (sur laquelle se positionnent les structures de bassin versant) par rapport aux outils réglementaires et/ou économiques ? et quelle articulation entre ces différents outils ?
- comment intégrer le risque pris par les agriculteurs dans le cadre d'un changement de pratiques / de systèmes agricoles et la capacité de la puissance publique à sécuriser cette prise de risque ?

Parmi les limites / difficultés évoquées d'une telle simulation économique, l'accès et la compilation des données sur chaque territoire constitue une limite importante. Certaines données sont par ailleurs, difficilement accessibles [valeur patrimoniale en lien avec l'usage des sols notamment].

Concernant l'impact de ces évolutions sur la micro-économie des exploitations, les acteurs agricoles sur les territoires sont très demandeurs :

- d'enquêtes spécialisées sur la microéconomie [→ les études de groupe des centres de gestion fournissent des renseignements permettant de comparer les performances économiques de différents systèmes et productions (données disponibles sur 25 ans)],
- d'éléments sur la micro-économie des exploitations agricoles qui intègrent également les phénomènes de rupture (passage d'un système bovin allaitant à un système de culture / création d'un gîte rural / ...).

Idées / pistes de travail

- l'étude des chocs structurels sur les exploitations (microéconomie) et les filières (macroéconomie) liés à la réglementation sur le bien être animal pourrait apporter des éléments intéressants dans le cadre d'une réflexion visant à simuler l'impact d'un changement de pratiques / de systèmes agricoles,
- des travaux conduits par l'UMR Smart (Inra) portent sur l'impact de chocs permanents impulsés (ex : impact de la PAC, impact des agrocarburants, ...),
- le couplage des travaux conduits par N Garambois (permettant de comprendre les différents systèmes du territoire et de reconstruire les trajectoires de changement) avec une modélisation économique telle que celle conduite dans le cadre du projet SANCRE pourrait permettre, après une identification fine des différentes typologies d'agriculture sur un petit territoire, d'évaluer à une échelle plus large l'impact économique d'une évolution vers tels ou tels pratiques/systèmes agricoles.